



QUIÉRY-LA-MOTTE

FLASH INFOS



11 NOVEMBRE 2022 : 104^{ème} anniversaire de l'armistice



Le Maire, le Conseil municipal et les anciens combattants vous convient à la :

cérémonie du 11 novembre

10h30 : Rassemblement à la mairie et dépôt de gerbe au monument aux morts avec la participation des enfants de l'école publique et de leurs enseignants et parents.

11h : Rassemblement à la salle J. Brel.

- Remise de récompenses aux jeunes qui ont déposé un dossier pour le conseil municipal des jeunes.
- Remise des prix du concours de maisons fleuries par le comité des fêtes.

Un vin d'honneur clôturera la manifestation

Dans le cadre de cette commémoration, nous avons décidé de vous présenter deux soldats Quiérysiens qui sont morts dès le début de la guerre.

BLEUZET Louis Placide Romain Joseph

Né le 06 décembre 1890 à Quiéry-la-Motte (fils de BLEUZET Placide et de DOMIS Alodie)



Cimetière de Quiéry-la-Motte, tombe de Louis Bleuzet, mort pour la France

Situation militaire avant-guerre : Il est incorporé au 84^{ème} Régiment d'Infanterie à compter du 09 octobre 1911, arrivé au corps et soldat de 2^{ème} classe le 10 octobre 1911. Il obtient la distinction de soldat de 1^{ère} classe le 18 août 1913. Maintenu sous les drapeaux par application de l'article 33 de la loi du 21 mars 1905. Il est passé dans la réserve de l'armée active le 8 novembre 1913, le certificat de bonne conduite accordé.

Situation militaire pendant la guerre : Louis BLEUZET est rappelé le 2^{ème} jour de la mobilisation du 1^{er} août. Il est arrivé au corps d'armée le 2 août 1914 comme Soldat de 1^{ère} classe au 84^{ème} Régiment d'Infanterie.

Ce régiment, du 7 au 13 août, garde les ponts de

la Meuse dans la région de Charleville. Puis, il participe à différentes batailles en Belgique mais doit se replier. Il remporte ensuite une belle victoire contre l'armée allemande à Guise les 29 et 30 août en subissant de lourdes pertes. Il retarde ensuite l'ennemi le 2 septembre, à Savigny-sur-Ardre permettant à l'armée de franchir la Marne. A partir du 7 septembre, il participe à la bataille de la Marne reprenant, tour à tour, Esternay, Montmirail, Dormans, Brimont, avant de

pousser vers Reims. Tout au long du 15 septembre, il subit un terrible bombardement dans Reims où une grande partie des faubourgs de la ville est détruite.

Louis BLEUZET est disparu au combat à Reims dans le département de la Marne le 15 septembre 1914 ; il a été « tué à l'ennemi ». Il avait 24 ans.

HULOT François Joseph Né le 8 mars 1885 à Quiéry-la-Motte (fils de HULOT Louis et de BLEUZET Rosalie). Il s'est marié avec LANGBIEN Elodie le 30 avril 1912 à Quiéry-la-Motte, ils ont eu 2 enfants nés à Quiéry-la-Motte : François né en 1910 et Marie Antoinette née en 1912.

Situation militaire avant-guerre : Il est incorporé au 33^{ème} Régiment d'Infanterie à compter du 06 octobre 1906. Il est arrivé au Régiment nommé Soldat de 2^{ème} classe le 07 octobre 1906. Il est transféré au 23^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale le 18 août 1909. Il accomplit une première période d'exercice au 23^{ème} Régiment d'Infanterie Coloniale du 10 août au 21 septembre 1911 et une seconde du 07 au 23 avril 1913.



Situation militaire pendant la guerre :

François HULOT est rappelé le 3^{ème} jour de la mobilisation du 1^{er} août. Il est incorporé au corps d'armée le 4 août 1914 comme Soldat de 2^{ème} classe au 33^{ème} Régiment d'Infanterie.

La guerre commence le 3 août 1914. Assez rapidement, les Britanniques sont battus à Mons, et les Français sur la Sambre et à Charleroi. Dans les derniers jours d'août, Joffre, général en chef de l'armée française, fait replier les troupes sur la Marne. Les Allemands avancent, occupant Reims le 4 septembre. Joffre décide alors de lancer une contre-offensive sur le flanc ennemi. Le 6 septembre, il ordonne la fin de la retraite et le retour à l'attaque. Débute alors la première bataille de la Marne (6 au 12 septembre), qui se déroule sur un front allant de Senlis à Verdun. Les Français parviennent à contenir, puis à faire reculer les Allemands. Le 9 septembre au soir, les fantassins du 33^{ème} Régiment d'Infanterie reprennent le château et le village de Mondement, près de Sézanne. À l'issue des combats, la France a remporté sa première bataille. **François HULOT est grièvement blessé près de Sézanne, il meurt de ses blessures le 09 septembre 1914. Il avait 29 ans.**



UN DES POINTS DU CONSEIL MUNICIPAL du 7 novembre 2022



Eclairage public : Dans le cadre de la sobriété énergétique demandée par le gouvernement, le conseil municipal a voté à l'unanimité de couper les lanternes **de 23 h à 5 h du matin**.

Cette extinction sera faite courant novembre, dès que l'entreprise habilitée aura pu intervenir. La ZAL n'est pas concernée par cette décision, l'éclairage de cette zone étant de la compétence d'Osartis.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES



🚧 Rattrapage des déchets ménagers du vendredi 11 novembre : la collecte ordures ménagères résiduelles est décalée au **samedi 12 novembre 2022**.

🚧 Les déchets verts seront encore ramassés les jeudis : **10 novembre, 24 novembre, 8 décembre**

INFORMATIONS DES ASSOCIATIONS



Association Quiéry en Balade : collecte des bouchons

Nous vous informons que le prochain ramassage de bouchons aura lieu le :

Samedi 19 novembre 2022 à partir de 14 heures

Merci de déposer votre sac de bouchons sur votre pas de porte.



Pour rappel, les bouchons ACCEPTÉS sont les bouchons en plastique de boissons (eau, lait, soda, jus de fruits, compotes...) Ces bouchons sont acceptés à condition qu'ils ne contiennent pas de fer, de carton ou de papier. Cependant, ils peuvent être mis après enlèvement de l'élément interdit.

Les bouchons REFUSÉS sont tous les bouchons qui ne proviennent pas de bouteilles de boissons ou ne sont pas en plastique (bouchons de produits chimiques, produits ménagers, produits de cosmétiques et d'hygiène, médicaments, « faux liège », couvercles, boîtes...).

Création d'un Club de Karaté à Quiéry-la-Motte

Nasser BELLEFAA a créé un club de **Karaté**, n'hésitez pas à vous rapprocher de lui pour toute information complémentaire.



REJOIGNEZ NOTRE CLUB

Salle Jacques Brel – Quiéry-la-Motte

Horaires des cours* : Lundi et Vendredi.

4-8 ans : de 17h30 à 18h15.

8-12 ans : de 18h15 à 19h.

Ados et Adultes (à partir de 13 ans) : de 19h à 20h.

Des cours de BodyKaraté/CardioCross-fight seront proposés le samedi et dimanche selon la disponibilité de la salle.

*Horaires susceptibles d'être modifiés/adaptés en fonction du nombre d'inscription/ disponibilité de la salle d'entraînement.

Renseignements et inscriptions au 07.82.90.10.00.

